



Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA

Objet : Sélection de prestataires pour la maintenance et la réparation des équipements biomédicaux par accord cadre annuel à bons de commande.

Référence SIGMAP : S_DEM_87614

Avis n° : 244/MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/DMDAC/STFS/SA

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert national.

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics révisé du Centre National Hospitalier Hubert K. MAGA (CNHU-HKM) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 18 décembre 2024.

BON A LANCER

2. Le CNHU-HKM a obtenu dans le cadre de son budget) des fonds propres, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **S_DEM_87614** relatif à **la maintenance et la réparation des équipements biomédicaux par accord cadre annuel à bons de commande.**

3. Le CNHU-HKM sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir *des prestations de maintenance et réparation des équipements biomédicaux par accord cadre annuel à bons de commande en lot unique comportant six (06) articles repartis comme suit :*

- Article 1 : Réparation et Maintenance préventive et curative (pièces de rechange et main d'œuvre) d'équipements de la stérilisation (Autoclaves Matachana S1000, SC500, S502-2 et osmoseurs Matachana AP-800-LE et AP4-1) ;
- Article 2 : Réparation et Maintenance préventive et curative (pièces de rechange et main d'œuvre) des amplificateurs de brillance marque General Electric (GE) Modèle OEC 785 ;

- Article 3 : Réparation et Maintenance préventive et curative (pièces de rechange et main d'œuvre) du système de numérisation d'imagerie médicale : imprimantes de marque AGFA (DRYSTAR 5302, 5503) et numériseur (CR 30-Xm et CR 15X) ;
- Article 4 : Réparation et Maintenance préventive et curative (pièces de rechange et main d'œuvre) de colonne d'endoscopie de marque AOHUA VCC- 430JL ;
- Article 5 : Réparation et Maintenance préventive et curative (pièces de rechange et main d'œuvre) de colonne d'endoscopie de marque Olympus ;
- Article 6 : Réparation et Maintenance préventive et curative (pièces de rechange et main d'œuvre) de l'équipement de radiologie numérique de marque STEPHANIX.

Aucune variante technique n'est autorisée. Ce service est à exécuter au Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. Maga dans les services où les équipements sont installés et donnera lieu à un accord cadre d'une durée de **douze (12)** mois pour compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage. **Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de plusieurs articles s'il justifie des critères de qualification pour chaque article.**

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

BON A LANCER

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **Espoir Hervé Yélognissè ZITTI**, Personne Responsable des Marchés Publics du CNHU-HKM, Tél. : **+229 01 55 01 47 66** , mail : prmp.cnhu.hkm@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II, les matins de **8 heures à 12 heures 30 minutes** et les soirs de **14 heures à 17 heures 30 minutes**, heures de Cotonou à compter du 31 / 12 / 2024.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises** 2

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la distribution des équipements médicotextiques, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier et/ou les statuts.
- Disposer d'une autorisation en cours de validité du Ministre de la Santé pour l'importation, ou la commercialisation d'équipements médico-textiques
- Avoir l'autorisation du fabricant garantissant la fourniture des pièces de rechanges pour les équipements.
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur au moins un (01) marché portant sur la fourniture d'équipements médico-textiques ou la maintenance d'équipements médico-textiques au cours des cinq dernières années (2019 à 2023) et de l'année en cours (2024) et qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés pour un montant hors taxes minimum de quatre-vingt millions (80.000.000) FCFA, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signées par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, société ou office d'Etat ou mixtes, représentants ou organisations internationales au Bénin;
- Disposer d'un responsable technique ayant une expérience en maintenance des équipements, attestée par un certificat de formation délivré par le constructeur et disposant d'une licence professionnelle en maintenance biomédicale et hospitalière avec au moins cinq (05) ans d'expérience.

BON A LANCER

NB : Les années d'expériences seront décomptées à partir de l'année d'obtention du diplôme. Le soumissionnaire devra fournir pour le compte du responsable technique : une copie légalisée du diplôme, la pièce d'identité légalisée, le curriculum vitae, les preuves de l'appartenance à l'entreprise (déclaration CNSS) ou le contrat d'assistance technique signé entre ce dernier et la structure, une attestation de formation sur l'équipement délivrée par le constructeur.

Exigence financière :

- Fournir une attestation de capacité financière d'une valeur égale à seize millions six cent soixante-six mille six cent soixante-six (16 666 666) FCFA ; délivrée par une banque ou structure financière agréée au Bénin, prouvant qu'elles disposent de liquidités ou de lignes de crédits nécessaire à l'exécution du marché ;
- Disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant de cent millions (100 000 000) FCFA sur la base des états financiers des exercices (2021, 2022 et 2023) certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de l'ordre des Experts Comptables et Agréés. 

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la distribution des équipements médicotéchniques, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier et/ou les statuts.
- Disposer d'une autorisation en cours de validité du Ministre de la Santé pour l'importation, ou la commercialisation d'équipements médico-techniques
- Avoir l'autorisation du fabricant garantissant la fourniture des pièces de rechanges pour les équipements.
- Disposer d'un responsable technique ayant une expérience en maintenance des équipements, attestée par un certificat de formation délivré par le constructeur et disposant d'une licence professionnelle en maintenance biomédicale et hospitalière avec au moins sept (07) ans d'expérience.

NB : Les années d'expériences seront décomptées à partir de l'année d'obtention du diplôme. Le soumissionnaire devra fournir pour le compte du responsable technique : une copie légalisée du diplôme, la pièce d'identité légalisée, le curriculum vitae, les preuves de l'appartenance à l'entreprise (déclaration CNSS) ou le contrat d'assistance technique signé entre ce dernier et la structure, une attestation de formation sur l'équipement délivrée par le constructeur.

Exigences financières :

BON A LANCER

- Fournir une attestation de capacité financière d'une valeur égale à seize millions six cent soixante-six mille six cent soixante-six (16 666 666) FCFA ; délivrée par une banque ou structure financière agréée au Bénin, prouvant qu'elles disposent de liquidités ou de lignes de crédits nécessaire à l'exécution du marché.
- Fournir une assurance des risques professionnels (Responsabilité civile professionnelle) d'un montant minimum de cent-dix millions (110 000 000).

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation des prestations est de **douze (12) mois**.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 31 / 12 / 2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue 

Pape Jean-Paul II à Cotonou Tél +229 01 55 01 47 66. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par acheminement par la poste aérienne pour l'étranger et la poste nationale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. Maga « CNHU HKM » avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou Bénin Tél : 01 55 01 47 66 les matins de 08 heures à 12 heures 30 minutes et les soirs de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heures de Cotonou au plus tard le 24 / 01 / 2025 à 10 heures 00 minutes, heures de Cotonou. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Salle de réunion de la Direction Générale du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. Maga « CNHU-HKM » située à côté du bureau du Directeur Général du CNHU-HKM, avenue Jean Paul II, Cotonou Bénin le 24 / 01 / 2025 à 10 heures 30 minutes, heures de Cotonou.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un million **(1 000 000) FCFA.**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 27/12/2024

La PRMP-PI / CNHU-HKM



Espoir Hervé Yélognissè ZITTI

BON A LANCER